



Solidaires - Unitaires - Démocratiques

- syndicat départemental -

Section S.U.D.

Territoriale du Calaisis



(Tract n°137 / IPNS / Octobre 2019 / Courriel: sudtc.62@orange.fr / Tél.: 07/77/30/47/21 & 03/21/97/58/98)

Le 5 décembre 2019, on s'y prépare !

Comme chacun d'entre nous, SUD se prononce contre la réforme des retraites voulue par Emmanuel Macron!

Cette réforme, qui se prétend universelle, ne vise qu'à diminuer le montant des pensions jusqu'à 20%, et à nous faire travailler plus longtemps.

À la suite du succès de la grève de la RATP du 13 septembre, l'intersyndicale, dont SOLIDAIRES RATP, a lancé un appel à la grève illimitée à partir du 5 décembre. Conscient des limites des journées de mobilisation isolées et de la nécessité de construire un rapport de force à la hauteur de l'enjeu, de nombreux syndicats du public comme du privé se sont joints à cet appel.

Faut-il rappeler en sus toutes les autres attaques dont nous sommes victimes: Contre les services publics, contre le code du travail, contre notre statut, contre nos retraites, contre le droit de grève, etc. Tout ce qu'on subit dans notre quotidien est aussi la résultante de leurs lois scélérates!

Il n'est plus possible de laisser faire, à nous aussi de nous battre! Ce 5 décembre n'est pas à louper, il faudra bloquer la machine pour que nous n'ayons pas à le regretter! Alors, dès maintenant, on se met le 5 dans nos têtes et on y va!



Notre quotidien :

Services en souffrance: EP, MDA, Crèches, service technique d'Icéo, etc. Ça suffit !

Jamais nous n'avons reçu autant d'appels d'agents en souffrance, autant de cris de détresse qui sont autant de mise en garde pour l'administration qui se doit de réagir avant qu'un drame n'arrive! Nos dirigeants sont 'sachant', ils ne pourront pas se cacher de leurs responsabilités !

Cet atmosphère malsain, cette gestion des services où l'agent est méprisé renvoie à un terrible mal être des collègues. Jamais nous n'avons connu pareille situation! Il faut réagir et c'est ce que nous allons faire!

Précarité au CCAS: La municipalité en veut toujours et encore plus!

C'est lors du comité technique du CCAS du 19 septembre 2019 que SUD a interpellé la direction:

- **Sur la précarité qui se développe là-aussi à grande échelle!**

- Depuis 2018, dans les résidences, 6 agents de salle ont fait valoir leur droit à la retraite (bien mérité). Pour y pallier, seuls trois agents contrat avenir ont été stagiairisés, 1 contrat PEC (20h/semaine) s'est vu proposer un CDD et trois nouveaux contrats PEC ont été recrutés... Ainsi, seul 50% des partants ont été remplacés par des agents au statut de la fonction public territoriale!

- Pour les gardiens et l'équipe technique, 2 contrats PEC se sont vu proposer un CDD de 35 heures. Ce secteur, manquant cruellement de bras suite à dégraissage depuis plusieurs années, sera renforcé par un contrat PEC... Oui, décidément, à Calais, on aime la précarité!

- Autre gros point noir, le SATAPH a vu ses contrats Avenirs remerciés ! L'été a été fatal pour eux... Alors que le travail ne manque pas, nos collègues de ce service, en plus de leur mission, sont amenés à effectuer d'autres tâches: Conduire le BUS, effectuer le courrier du CCAS, renforcer l'équipe administrative du SAAD... L'administration semble reconnaître l'évidence du manque d'effectifs dans ce service, et veut y remédier en recrutant des contrats PEC...encore et toujours des PEC, c'est moussant. A savoir, ce type de contrat n'est prévu que pour 20h/semaine.

- Pour le SAAD, tous les départs en retraite ont été remplacés par des CDI au statut, et quelques CDD quand même... Difficile de faire autrement, le PEC n'est pas autorisé dans ce secteur...

Alors, on le dit à la municipalité:



- **Sur le chaos des remplacements dans les résidences cet été !**

- Nous avons signalé, lors de nos visites cet été dans les services, que les remplacements d'été dans les résidences ont été plus que chaotiques...voir désastreux. L'administration l'admet, précisant que ceci résulte d'une mauvaise réalisation dans les plannings. Il n'empêche que certains de nos collègues en ont profondément souffert. Le manque de personnel remplaçant est indéniable, les responsables se reconnaîtront.

- **Mise en réseau des services extérieurs au siège**

- Nos collègues du service informatique ont fait un gros travail sur ce sujet, puisqu'à ce jour il ne reste plus que 3 structures à relier. Le point noir reste l'obsolescence du matériel informatique...

(En aparté, nous avons soutenu l'intervention des camarades de FO qui ont posé une nouvelle fois, et à raison, le problème de l'approvisionnement des diverses fournitures soit livrées tardivement, soit amputées de moitié par rapport à la commande. Y aura t-il enfin une action de l'administration?)

Privatisations ? Et ça continue: Le bateau de l'assainissement de Jack Sparrow est-il à vendre ?

Le coup de gueule de nos camarades du service 'Assainissement' :



Malgré le travail incessant des matelots qui ne cherchent qu'à sauver le service 'Assainissement' des eaux, certains sous officiers sont là, prêts à tout, pour assouvir le désir de nos politiciens en place : Supprimer les fonctionnaires et donner les clefs du service au privé! Faut dire que c'est rentable... Pour preuve, une nouvelle fois, un appel d'offre pour le curage des réseaux du Fort Nieulay a été déposé et une société aurait déjà répondu, bien tiens... Méthode sournoise et malhonnête vis-à-vis des agents, nous nous élevons avec force contre cette nouvelle attaque contre le service public!

Comité Technique de la ville du 16 septembre 2019

Voici un résumé des thèmes qui ont été abordés :

Augmentation du temps de travail: Comme chaque année donc, il nous est imposé de faire 5 minutes de plus chaque jour pour conserver nos jours de congés supplémentaires. Ces minutes supplémentaires nécessitent de réaménager les horaires des agents. La première satisfaction est que l'ensemble des organisations syndicales ont tenu à rappeler leur opposition à cette augmentation! On aime quand c'est clair comme ça!

Concernant les aménagements, nous nous sommes interrogés:

- Avec Fo sur le décompte des congés en cas de reprise à temps partiel thérapeutique en sortie de congé maladie. Nous sommes dans l'attente d'explications à ce sujet.
- Sur la définition du mot récurrence dans la prise des heures supplémentaires. L'adjoint au personnel a botté en touche de façon méprisante comme à son habitude, laissant dans le flou les agents...
 - Sur la récupération des heures supplémentaires, il nous est confirmé que celle-ci a lieu en année glissante, qu'elles soient effectuées en fin d'année ou non.
- La possibilité de réduire la pause méridienne de 12h30 à 13h15 pour les agents à horaires variables. La réponse négative de Patrice Cambraye sans la moindre explication laisse perplexe...
- Sur le caractère ingérable des autorisations d'absence horaires que voulait instaurer la municipalité pour les agents passant des concours et examens. Nous avons revendiqué que la journée soit accordée, appuyé à l'unisson par les autres organisations syndicales et nous avons obtenu satisfaction.

Après avoir rappelé l'opposition unanime des syndicats à l'augmentation du temps de travail, nous avons juste voté pour les quelques aménagements opérés à la marge .

La lutte n'est pas finie!

(En aparté, nous réfléchissons à une proposition pour décompter les horaires des collègues qui travaillent à horaires fixes et qui arrivent quelques minutes avant leur prise de fonction pour éviter entre autres la queue au pointage)

Titre restaurant: Il est proposé de 'permettre' aux agents d'utiliser une carte électronique. Nous leur déconseillons de le faire. En effet, celle-ci gardera en mémoire l'utilisation exacte de ce qu'en fera chaque bénéficiaire... De plus, un maximum journalier dans la limite de 19€/jour sera de fait imposé à chaque utilisateur.

Pour autant, si des collègues désirent malgré cela utiliser cette carte, sachant que pour l'avoir, il faudra en avoir fait la démarche exprès, nous ne voyons pas pourquoi nous nous y serions opposés dans le vote.

Aménagements d'horaires particuliers : De nouvelles organisations ont été mises en place au Patrimoine, à la médiathèque ou encore aux cimetières. Dans nombre des cas, cela correspondait aux vœux des agents. Pour ce qui concerne les agents techniques des cimetières, cela faisait plusieurs années que nous en revendiquions l'aménagement et c'est un vrai succès!



Crèches : Des problèmes à la ville comme à la CAC !

Et là encore, c'est le personnel qui trinque...

Que ce soit à la crèche des Attaques (où le respect de la réglementation sensée protéger la petite enfance est mise à mal, où les remplaçantes ne sont pas respectées), que ce soit à Chantilly (où les locaux sont vieillissants et aujourd'hui inadaptés, où la directrice des Frimousses qui met à mal l'activité syndicale est l'objet de plaintes d'agents, où les agents administratifs sont serrés comme des sardines dans leur minuscule bureau – à 4 dans moins de 10m²!), à Arc-en-Ciel (où les agents ne supportent plus l'encadrement autoritaire de la directrice), les personnels sont au bout du rouleau! Ayant suffisamment alerté la hiérarchie, qui n'a pas agi comme d'habitude comme il se doit, un dossier plus que conséquent va partir à qui de droit!

Moi, je suis un bon patron. Je suis très proche de mes salariés. Lorsqu'ils ont des problèmes, ils peuvent venir me voir directement.



Le chômage baisse ? Oui, au pays des bisounours !

Vous avez tous pu voir, écouter ou lire dans les médias que le chômage baissait dans tout le pays et donc aussi dans le calaisis... Il n'en fallait pas plus pour les élus de tous poils pour s'enorgueillir et crier victoire, qu'ils étaient sur la bonne pente, comprenez les destructions de toutes les conquêtes sociales qui ont cours !

Chose surprenante vous nous direz car comme dans toutes les familles, nous avons toujours autant de proches touchés par cette peste que représente le chômage et qui sert tant les intérêts des possédants ! Hélas, mille fois hélas, ce que nous ressentons quotidiennement en notre chair se révèle être la réalité de tous !

En effet, comme nous sommes des citoyens curieux, nous avons essayé de comprendre ce fait paradoxal.

Pour cela, nous sommes allés sur le site de la Direction de l'Animation, des Études, et des Statistiques (DARES) qui nous confirme que la baisse du chômage n'est finalement que la résultante de la hausse des radiations s'élevant à près de 270 000! La DARES confessait elle-même que le décret Macron (aux ordres de l'UE) durcissant encore la chasse aux chômeurs à partir du 1^{er} janvier 2019 allait engendrer cette hausse! Mais ils nous prennent vraiment pour des billes...

**Un mois de radiation pour chômeur
qui rate un rendez-vous !
Combien pour les politiques qui mentent et ne
respectent pas leurs promesses ?!**

Le référendum d'initiative partagée sur les Aéroports de Paris

**Derrière le référendum d'initiative partagée sur les Aéroports de Paris,
l'enjeu de la sauvegarde de nos biens communs!**

Après le scandale de la privatisation des autoroutes, celle des aéroports de Toulouse, Lyon et Nice, la majorité LREM de Macron a voté, en pleine nuit à l'Assemblée Nationale, la concession aux intérêts du privé des Aéroports de Paris, précédant les privatisations de la Française des Jeux, ENGIE ou les barrages hydroélectriques... et celle de nos services publics territoriaux. dans ces entreprises largement bénéficiaires, qui contribuent au financement des services publics, le passage total au privé... c'est avant tout la privatisation des bénéfices au profit de quelques uns ou quelques unes!



Face à ça, nous pouvons agir! Participons toutes et tous! Soyons des millions, soyons les 4,7 Millions de résistantes et résistants ! Pour cela vous pouvez rendre sur le le site de la fédération SUD CT ou en vous rendant directement sur le site du ministère de l'intérieur 'référendum d'initiative partagée'. Signez, faites signer, ne lâchons rien !